

Envoi par la poste recommandé,

Le 4 février 20120

Université Laval

2325, rue de l'Université

Québec (Québec) G1V 0A6

cc par courriel : Carter Gourdeau Avocats

Et Capitales Médias

891, boul. Charest Ouest | 891 Charest Blvd. West

Québec (Québec) G1N 2C9 - Canada

Tel: +1 418 780-4321 | Fax: +1 418 353-1791

cc par courriel :DS Avocats Canada S.E.N.C.R.L

Sujet : Mise en demeure

Atteinte à la réputation et diffamation suite aux articles publiés sur le fil de presse de Capitales Médias.

Bonjour,

Nous vous avisons que les articles du contrat photo du G7 sur le fil de presse internet de Capitales Médias sont incomplets et biaisés, elle représente une diffamation et une atteinte sérieuse à ma réputation, ces propos jugés diffamatoires violent également mon droit à l'honneur et à la dignité en plus de me nuire directement à mon droit à la justice depuis plus d'un an.

J'ai essayé de discuter avec les anciens propriétaires concernant les articles et on m'a carrément refusé tout commentaire ou suivi.

Avec la faillite de Capitales Medias et suite au jugement du 23 décembre 2019 de l'honorable Daniel Dumais, et confirmé en cour d'appel le 23 janvier 2020, il est impossible de poursuivre les anciens propriétaires pour des dommages et intérêts.

Cependant, les articles contestés sont toujours en ligne.

En 2018, il m'avait été interdit de vous contacter ou de me présenter sur vos lieux de travail.

En tant que nouveau propriétaire suite à la fusion avec La Coopérative Nationale de l'information indépendante, je demande que les articles soient retirés immédiatement et que le droit de réplique et une mise à jour soient publiés de la même importance sur le fil de presse, une mise à jour et un droit de réplique qui fait partie des droits des citoyens.

La diffamation consiste à deux articles de Marc Allard du Soleil en collaboration avec le professeur à l'université Antoine Pellerin sur le fil de presse internet de Capitales Médias mises en ligne le 12 décembre 2018, le premier intitulé SOMMET DU G7 : LE CONTRAT DE PHOTOGRAPHIE CONTESTÉ et un deuxième article intitulé CONTRAT DE PHOTO DU G7 : LE FÉDÉRAL RABROUÉ.

Ma photo est en page couverture avec la mention *exclusif*.

Je vous mets donc en demeure pour 250 000\$ pour ces articles toujours en ligne, qui cache la vérité, des articles avec ma photo sur internet dans une analyse de mon dossier qui se veut largement biaisée et diffamatoire et qui suppose que le contrat de photo du G7 a été une histoire d'erreurs administratives incroyables et que le tout est réglé. Ce montant sera appelé à augmenter si vos actions diffamatoires se poursuivent.

De plus, vous laissez sous-entendre que le tout est réglé avec un titre comme *Le Fédéral Rabroué* alors que j'essaie encore en 2020 d'avoir une justice et des réponses dans ce dossier.

Je vous rappelle que le droit à la sauvegarde de sa réputation, de son honneur et de sa dignité sont des droits fondamentaux au Québec, ceux-ci étant protégés par la Charte des droits et libertés de la personne. Article 4. Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation.

Ces articles sont clairement biaisés et il a été omis les preuves graves et des éléments cruciaux de l'histoire pour protéger le gouvernement et Keepoint d'une enquête et une possible poursuite criminelle et leur éviter une mauvaise presse en essayant de ne pas trop me faire mal paraître pour faire passer des articles mal intentionnés au public québécois.

Les documents et preuves qui vous ont été fournis démontrent beaucoup plus que ce qui a été publié en 2018, nous sommes loin des erreurs administratives, il est clair que nous avons affaire à de la fraude, collusion et abus de pouvoir.

Les articles racontent l'histoire du contrat selon Marc Allard et une analyse de Me Pellerin, en spécifiant bien qu'il est chercheur spécialisé dans les contrats publics à la Faculté de droit de l'Université Laval. Me Antoine Pellerin, un professeur en droit à l'université Laval, est un spécialiste en droit administratif si je me fie au journal étudiant et à ses multiples bourses d'études dont la prestigieuse bourse Pierre Eliot Trudeau : C'est lorsqu'il travaillait au sein d'un cabinet d'avocats privé qu'Antoine Pellerin a commencé à s'intéresser à l'administration publique. Durant quatre ans, il a plaidé devant les tribunaux et réalisé des mandats liés aux appels d'offres publics et à l'éthique des affaires.

Il a été invité à prononcer des conférences et à rédiger de nombreux articles sur ces sujets. Son retour à l'université vise donc à explorer davantage la question des contrats publics. «il s'agit de l'activité gouvernementale la plus exposée au phénomène de corruption, dit-il. Dans un contexte où la population perd confiance en ses institutions, il m'apparaissait important de réfléchir aux marchés publics sous un angle systémique. Les médias font parfois état de poursuites pénales et criminelles à l'égard de certains individus. Les citoyens se réjouissent de l'arrestation de quelques personnes, ce qui est légitime, mais les réflexions entourant le système ne sont pas ce qui occupe le plus les discussions. C'est ce à quoi je veux me consacrer.»

Je lis également que son projet de recherche porte sur le pouvoir contractuel de l'état et l'intérêt public. Il s'intéresse également aux questions d'égalité, de diversité et d'équité, notamment en questionnant le rôle de l'état à l'égard de ces enjeux.

J'ai donc été insulté, atterré, découragé, je dirais même dégoûté de lire que lors de son analyse sur le dossier du contrat du G7 en décembre 2018 sur le fil de presse de Capitales Médias, les preuves de gestes illégaux comme des courriels de fonctionnaires aidant un gagnant impossible sans aucune qualification lors d'un appel d'offre fédérale et beaucoup d'autres informations incriminant le gouvernement fédéral des Affaires Mondiales Canada ont été omises de l'analyse, et on m'a fermé la porte à toute discussion par la suite.

Le fait d'informer correctement les lecteurs est un facteur très important pour un média de masse qui publie un article important de cette envergure.

- Les responsables du contrat du G7, M. Dave Mathews, chef de projet photo et vidéo et des médias, qui avait signé les évaluations des appels d'offres avec Mme Patricia Skippers ainsi que Mme Lyne Robson, tous des Affaires Mondiales Canada, ainsi que leur ami M. Réal Jean, ancien conseiller aux opérations médias chez AMC, et maintenant au ministère de la Francophonie, recherchait activement, et ce, illégalement des photographes parmi leurs contacts personnels après la fermeture de l'appel d'offres! Ces preuves (courriels saisis par l'Ombudsman et qui m'ont été partagés avec la permission de Clément Allard un des photographes sollicités) vous ont été remises et le journaliste M Marc Allard m'a même clairement dit lors de notre rencontre avant les articles qu'il était évident que le gouvernement avait aidé Keeppoint à gagner, il n'y a aucune mention dans l'article de ces gestes, nous avons déjà affaire à un manque flagrant au travail de journalisme et d'analyse du dossier.

L'appel d'offres était, à ce moment-là, FERMÉ depuis une semaine, que les critères de sélection des photographes étaient très pointus et qu'il fallait fournir une foule d'informations précises pour chaque membre de l'équipe, etc. Une preuve évidente que la collusion était présente, car il était maintenant facile de comprendre que le travail était fait par les spécialistes des médias du G7, que Keeppoint avait juste eu le contrat, qu'il n'était qu'un prête-nom, n'ayant aucune expérience.

-Aucune mention non plus dans les articles que lorsque j'ai découvert les courriels incriminants de l'ombudsman, et aussi que je venais de découvrir que je me faisais jouer dans le dos par les Affaires Mondiales Canada, Mme Véronique Sabourin, la fonctionnaire responsable du contrat, porte plainte contre moi à la Sureté du Québec pour menace et harcèlement parce que je lui dis qu'elle va en entendre parler dans les médias et aux nouvelles télévisées de ces courriels et des agissements illégaux des gens responsables du contrat. Elle enlèvera sa plainte à la police quelques semaines plus tard. Mais l'intimidation ne m'a pas empêché de poursuivre ma quête de vérité.

-

- Fabien Durand de Keepoint, le gagnant de l'appel d'offres sur le contrat de photo du G7 est un spécialiste en appel d'offre fédérale depuis plusieurs années, et non pas une personne en gestion comme il est répété plusieurs fois dans les articles sont un manquement grave à l'analyse et sont une mise en scène pour protéger l'image de Keepoint et désinformer les lecteurs qui aurait été outragé de savoir qu'un spécialiste en appel d'offres gagne un contrat de photo d'envergure sans qu'il puisse même y participer. Si quelqu'un connaît bien les règles, c'est lui.

L'article décrit : Keepoint est une firme montréalaise de conseil en gestion qui offre des services de consultation et de recherche et développement, selon le Registre des entreprises. Le site internet de la compagnie précise que Keepoint aide les entreprises à remporter plus de contrats du gouvernement. – La vérité est que Keepoint est un spécialiste en appel d'offres, c'est en évidence sur son site internet et sur plusieurs documents publics qui ont été partagés.

L'article dit que Keepoint a déposé une soumission, pourtant l'accès à l'information est bloqué et 100 %, et la soumission de Keepoint sont caviardées encore à ce jour.

Le contrat comprenait plusieurs pages de critères obligatoires, des expériences en photographie et en service de presse et des exemples de travail étaient demandés.

- Vous avez omis d'informer que les fonctionnaires fédéraux des Affaires Mondiales Canada, qui octroyaient le contrat, cherchaient encore des photographes illégalement 4 jours avant le début du G7, ils ont appelé cette fois-ci directement M. Francis Vachon, qui était sur notre liste de photographes professionnels. Il était déjà engagé pour le G7 pour le compte d'un autre média et il m'a transféré la demande car il était au courant que j'étais en pleine enquête pour faire sortir la vérité. J'ai donc moi-même appelé la personne du gouvernement qui l'avait appelé. Incroyable, ils cherchaient encore des photographes illégalement ! Mme Valérie Englebert recherchait donc des photographes pour les Affaires Mondiales Canada (son mari M. Olivier Geuzaine est le chef de cabinet des Affaires Mondiales Canada)

- Des recherches pour un événement sur l'égalité des sexes prévu depuis longtemps au contrat du G7. J'enregistre donc la conversation avec Mme Englebert et les faits sont troublants, encore une fois, sans exigence de sécurité, à la bonne franquette quoi, ils

cherchaient des photographes... Ils leur manquaient encore des photographes pour leur fraude !

- Les questionnements du Tribunal de Commerce canadiens sont demeurés sans réponses, le travail d'un journaliste professionnel aurait été de répondre aux questionnements du tribunal.

Aucun photographe n'a été contacté. Pourtant les noms des photographes sont publics et je les ai tous.

Aucun appel n'a été fait à mon partenaire Vincent Ethier dans cette histoire, pourquoi ne pas l'avoir interviewé pour avoir son avis ? Le but ici était vraiment de cacher la vérité et de protéger le gouvernement et Keepoint d'accusation criminelle de fraude, collusion et abus de pouvoir.

On fait une histoire qu'il y avait seulement deux soumissionnaires et vu que Keepoint était inéligible, que j'aurais donc dû gagner et bien sûr on omet toutes les preuves graves contre le gouvernement en cachant que Keepoint est un spécialiste en appel d'offres.

On a donc publié un article-choc, me présentant comme un spécialiste de la photo, qui a perdu le contrat d'une vie, essayant de me faire bien paraître, une victime du système gouvernemental, pris dans les dédales du gouvernement, mais sans les preuves graves du dossier, sans les faits importants, juste pour fermer le tout, des articles biaisés pour protéger le gouvernement et Keepoint d'une enquête et critique populaire malgré qu'ils se sont fait prendre à frauder le contrat de photo du G7 , et ensuite on ferme les livres, un travail évident de cover up de Capitales Médias avec le professeur de l'Université Laval qui manipule et/ou cache la vérité.

Rapporter des faits sans les expliquer est une façon bien malhonnête d'informer la population malheureusement.

De l'article : Au passage, le TCCE écorche toutefois le gouvernement fédéral. Il lui reproche notamment de ne pas avoir publié la seconde version de l'appel d'offres sur le site achatsetventes.gc.ca, qui permet d'accéder aux appels d'offres du gouvernement canadien.

- Pour le commun des mortels ce texte ne dit rien, cependant on doit informer que de cette façon illégale de faire, le gouvernement a empêché les photographes canadiens de participer à cet appel d'offres, en cachant la deuxième demande de proposition du public, j'ai fait le faire-valoir après avoir éliminé la compétition en publiant un premier appel d'offre moins payante avec des critères obligatoires presque inatteignables.

Les photographes canadiens ne pouvaient savoir qu'un nouvel appel d'offres était disponible et que les critères avaient dramatiquement baissé, et le prix augmenté, et par conséquent qu'ils auraient pu participer n'est pas mentionné nulle part.

Il est important dans l'histoire de savoir que L'ombudsman a fermé une plainte injustement voire illégalement lors du changement de prix à 95 000\$, alors qu'il ne devait pas compter les taxes.

Le journaliste Marc Allard a refusé de me parler suite aux articles qu'il a écrits, pour me dire ensuite qu'il n'est pas intéressé à suivre la suite des événements, qu'il n'y avait rien de nouveau, la fuite est évidente. Il m'a demandé comme les responsables des médias leSoleil de ne plus les contacter ni de me présenter à leur bureau.

Me Pellerin, le professeur et spécialiste en droit, de son côté, je lui ai parlé face à face une seule fois en présence de mon fils de 15 ans à l'Université Laval, et pour me répondre pourquoi il n'avait pas parlé des courriels illégaux des fonctionnaires, il m'a répondu qu'il n'avait pas regardé le dossier en profondeur ! Moi et mon fils de 15 ans, Mathieu, nous n'en croyions pas nos oreilles, un commentaire invraisemblable venant du professeur spécialiste de droit dans l'article me concernant que je contestais. Par la suite l'université Laval m'a demandé de ne plus les appeler ni de me rendre sur leur terrain.

Je suis d'avis que les propos diffamatoires ont été diffusés intentionnellement dans le but de protéger le gouvernement des Affaires Mondiales Canada et Keepoint et me nuire pour pouvoir avoir une enquête et faire sortir la vérité. Une tactique qui a malheureusement fonctionné pendant toute l'année.

Aucun autre média ne veut reprendre le dossier est c'est en grande partie à cause de ces articles *Exclusifs* toujours présents sur le fil de nouvelle de Capitale Médias.

Il est d'intérêt public que les gens sachent la vérité sur l'histoire du contrat qui démontre la fraude :

Un bon travail journalistique doit maintenant mentionner que j'accuse Keepoint et le gouvernement de fraude et collusion depuis mai 2018 et que je soutiens ces faits maintenant en février 2020.

Le gouvernement et Keepoint cachent encore tous les documents pertinents à l'accès à l'information, plusieurs enquêteurs sont remplacés au commissariat à l'information et tout est bloqué sans aucune raison valable.

Alors sortir la vérité est presque impossible avec les médias de masse qui cachent le tout et Capitales Médias qui a tout fait pour enterrer la vérité, et ce dans un article intitulé ironiquement : G7 : UN COMBAT POUR LA VÉRITÉ dans votre journal qui est devenu; G7 LE CONTRAT DE PHOT CONTESTÉ sur internet.

Le rapport bidon du gouvernement est contesté vigoureusement et une mise en demeure a été envoyée au printemps. Les articles sur votre fil de presse se veulent l'histoire

officielle comme dans le rapport de l'ombudsman, ou plusieurs faits des plus importants sont omis, comme les courriels illégaux des fonctionnaires fédéraux et le fait qu'ils ont caché le contrat aux Canadiens, enlèvent la sécurité sur un contrat secret après avoir baissé les critères pour donner le contrat à un spécialiste en appel d'offres sans aucune expérience, etc.

Depuis 2018, aucune réponse ni explication pourquoi on ne veut pas enquêter à la GRC, et depuis un mois, plus de 160 personnes ont signé une pétition pour que la GRC fasse une enquête.

En plus, j'essaie avec les moyens plus que limités d'un simple photographe, de produire un site internet avec les preuves et faits graves à l'appui pour informer les photographes canadiens et la population, des informations d'intérêt publiques qu'on ignore volontairement. www.G72018.com .

Dans une vidéo que j'ai produit qui dénonce les faits que je partage sur Facebook et internet, elle a été visionnée plus de 42 000 fois et encore personne ne fait rien, les députés ne répondent pas à mon aide, et les médias cachent le tout. En partie en raison de vos articles auquel plusieurs se rapportent.

J'ai demandé à mon journal et mes médias locaux ainsi qu'à plusieurs médias de regarder le tout, personne ne veut en parler, on me répond que Capitales Médias à déjà sorti la nouvelle sur internet.

Les documents publics du dossier sont toujours cachés à l'accès à l'information plus d'un an et demi après la demande initiale.

Ces articles ont changé le cours de l'histoire pour moi et mon partenaire, ainsi que nos 15 membres de notre équipe, ma famille et les Canadiens. Une analyse juste aurait fait sortir les graves manquements du gouvernement et la situation que Keepoint est un expert en appel d'offres qui a non miraculeusement gagné ce contrat, mais il l'a gagné avec l'aide intense des fonctionnaires fédéraux responsable du dossier.

Une vérité qui permettrait une enquête, une justice, mais le but de vos articles et votre refus de regarder les preuves en face sont justement une injustice et un grave préjudice à l'accès à l'information pour le public.

Malgré que les articles ont pris le temps de me mettre au rang des photographes importants de Québec et de romancer une histoire et mis des titres accrocheurs comme Le Fédéral Rabroué pour bien faire passer une histoire et essayer de se faufiler pour la diffamation, la vérité est que l'article cache les faits importants au public qui démontre une fraude, et vous les cacher toujours.

Au bord de la faillite en janvier, j'ai dû me trouver un emploi comme représentant dans un nouveau domaine, abandonnant ma passion pour les contrats de photographie vu que

je me suis ramassé dans mon coin seul, impossible de répliquer à la force de Capitales Médias et de ses médias pour transmettre l'information inexacte qui était maintenant partout. J'ai donc décidé de mettre les documents publics sur internet, mais un photographe professionnel à son compte est loin de pouvoir faire compétition à votre réseau de nouvelles en ligne.

Il est bien évident que certains renseignements indispensables ont été omis délibérément, alors que le portrait de la situation aurait été tout autre s'ils avaient été diffusés, et que le reportage avait pour but de protéger le gouvernement et le gouvernement et Keepoint et me fermer la porte à la vérité plutôt que d'un exercice de protection de l'intérêt public.

À 56 ans, j'avais un super beau parcours de photographe professionnel et je me suis fait niaiser par des fraudeurs à cravates sur le contrat du G7, non ce n'est pas de votre faute cette partie de l'histoire, mais votre responsabilité professionnelle a été mis de côté pour produire des articles biaisés qui me nuisent incroyablement pour une justice sur ce dossier.

Si vous aviez publié les faits exacts, il y a longtemps que j'aurais eu une enquête et que l'opinion publique aurait été derrière moi. La plupart des gens ne connaissent pas les rudiments des appels d'offres fédéraux et vous en avez profité pour endormir la population avec des articles injustes avec les preuves au dossier.

Il est inconcevable que les médias de masse et un spécialiste de l'Université Laval s'unissent pour cacher à la population des gestes graves et sûrement criminels des Affaires Mondiales Canada et Keepoint le spécialiste en appel d'offre fédérale lors du contrat de photographe hôte du G7.

Ces articles doivent être enlevés d'internet et une mise à jour juste doit être publiée.

Je vous demande donc de corriger la situation immédiatement qui porte atteinte à ma réputation et d'effacer d'internet les toutes vos publications injustes sur le dossier du G7.

Pour ce faire nous vous prions de me payer 200 000\$ en dommages-intérêt moraux pour votre travail de cover up, le stress et tout le trouble encouru.

Et vu que les articles sont toujours sur internet dans le but de protéger des gens que j'accuse avec raison de fraude et par le fait même me nuire intentionnellement dans ma quête pour la justice, je vous demande de me payer un montant additionnel de 300 000\$ en dommages-intérêts punitifs

Je vous demande également de publier des articles de la même envergure que ceux publiés en décembre 2018 dans les 5 jours de cette lettre, mais cette fois en prenant soin d'écrire la vérité sur les agissements illégaux du gouvernement et de mentionner les faits importants et les mises à jour du dossier.

Il est impératif que je sois consulté pour l'approbation de cette correction sur votre fil de nouvelles Capitales Médias.

Que M. Roy poursuit en justice Capitales Médias et L'Université Laval que M. Roy accuse publiquement sur son site www.g72018.com le gouvernement de fraude depuis plus un an.

Qu'une vidéo de dénonciation sur Youtube de plus de 42 000 views de la fraude du G7.

Après plus d'un an après l'article de Antoine Pellerin de l'Université Laval, et avec les informations maintenant disponibles au dossier, est-ce que M. Pellerin ou un autre professeur veut donner son avis sur le dossier.

Il est pertinent d'informer le public que le demandeur conteste le rapport de l'ombudsman et a envoyé une mise en demeure de 250 000\$ au bureau de l'ombudsman pour des questions sans réponses.

Michel Roy s'apprête à déposer une action à la cour fédérale contre Les Affaires Mondiales Canada, le Service des Travaux Public et Keepoint.

Les citoyens doivent savoir que plus de 950 personnes ont signés une pétition sur change.org <http://chng.it/wSjpwWNDy> pour une enquête sur le contrat fédéral et l'accès à l'information bloquée au commissariat à l'information et qu'aucun député ne désire aider le demandeur malgré que ce soit clairement dans leur éthique et responsabilités .

Après presque 2 ans, l'accès à l'information, le gouvernement et Keepoint refusent toujours de partager les documents publics du dossier. Le commissariat à l'information refuse de statuer et les enquêteurs sont remplacés pour semble-t-il étirer les délais et empêcher le demandeur d'avoir les documents publics du contrat et plus précisément les factures qui pourrait lui permettre de ré-ouvrir la plainte au Tribunal de commerce Canadiens.

Malgré de nombreuses tentatives auprès de plusieurs députés, aucun ne veut aider le demandeur car le problème leur semble trop lourd.

Étrangement, le demandeur a reçu une lettre de la GRC le 4 décembre 2019 disant qu'ils ne sont pas compétant pour enquêter, le travail journalistique professionnel devrait trouver pourquoi, vu que la GRC refuse de répondre à Michel Roy.

Ainsi, nous vous prions de corriger la situation et me transmettre un chèque certifié au montant de 500 000\$ à l'ordre de Michel Roy dans les 3 jours de la réception cette lettre.

À défaut, une demande en justice pourrait être déposée contre vous, sans autre avis ni délai.

La responsabilité de ces articles en lignes faits en collaboration est évaluée à 250 000,00\$ pour les chaque partie défenderesse.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.



Michel Roy
Digital Direct

Envoyé par courrier recommandé et par courriel

VGaudreau@lesoleil.com anne-marie.laflamme@fd.ulaval.ca
sophie.laviolette@fd.ulaval.ca antoine.pellerin@fd.ulaval.ca
gleblanc@cartergourdeau.ca amboninlavoie@dsavocats.ca

Michel Roy
Photographe - Cinéaste
info@digitaldirect.ca
Tél.: 418-406-1011 | Cell: 418-905-4466
www.digitaldirect.ca
www.video4k.ca
6841 Royale suite 301 • L'Ange-Gardien • GOA 2K0 • Québec